



Prévessin-Moëns
Cosmopolite, dynamique & verte

ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

15 octobre 2020



Cérémonie de commémoration
de l'Armistice du 11 novembre 2020, à 10h00



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Armistice 1914-1918

La **cérémonie du souvenir** de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale (1914-1918) se tiendra le **mercredi 11 novembre à 10h, devant le Monument aux Morts** sur le parvis de la Mairie, en présence des membres de l'association des anciens combattants, de Madame la Maire Aurélie Charillon et des représentants du Conseil Municipal.

La commémoration sera accompagnée de la Société de Musique de Femey-Voltaire et les membres du Conseil Municipal des Jeunes seront également présents.

En raison de la crise sanitaire actuelle, la réception traditionnellement organisée par la Municipalité est annulée.

Plus d'infos : communic@prevessin-moens.fr / 04 50 40 51 09

Porter
un masque

Se laver
les mains
régulièrement

Garder
une distance
d'au moins
un mètre
avec
les autres

Aérer
régulièrement
les espaces
fermés

Six personnes
maximum
quand
on reçoit
chez soi

6

COVID-19

Vigilance

Le **département de l'Ain** reste actuellement classé en **situation d'ALERTE**.

Face au développement important de clusters familiaux, nous vous incitons à la plus grande prudence et à la **stricte application des gestes barrières et de distanciation**.

- Porter un masque
- Se laver les mains régulièrement
- Garder une distance d'au moins 1 m avec les autres
- Aérer régulièrement les espaces fermés
- 6 personnes maximum quand on reçoit chez soi.

Plus d'infos : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



CULTURE

Démocratiser la pratique musicale ou artistique

La Mairie, par le biais de son CCAS, poursuit les **aides directes** à destination de tous les enfants de la commune qui bénéficient d'un cours de musique ou de danse au Conservatoire de Ferney-Voltaire.

Ces aides varient **entre 25% et 75%** et tiennent compte des ressources et du nombre d'enfants de la famille inscrits au Conservatoire. Pour la prise en charge de la facture du 1er trimestre, le **formulaire de demande d'aide** est à télécharger sur le site de la commune : www.prevessin-moens.fr/e-demarches (rubrique culture). Il est également disponible à l'Accueil de la Mairie et doit être **retourné dûment complété avant le 10 novembre**.

Plus d'infos : mairie@prevessin-moens.fr / 04 50 40 51 09



RESTAURATION ET TRANSPORT SCOLAIRES

Facturation de la 1ère période

Pendant les vacances d'automne, les **factures « cantine » pour la période du 1er septembre au 16 octobre** vont être transmises aux familles dont les enfants sont inscrits au service de restauration des **écoles ALICE, Bretonnière et Grands Chênes**.

Ces factures peuvent être payées :

- en ligne depuis le site <https://preveessin-moens.les-parents-services.com/>
- par chèque ou en espèces (inférieur à 300€) directement en Mairie.

Le **paiement** sera à effectuer avant le **10 novembre**.

Cette 1ère facture sera également accompagnée de la **facture « transport scolaire 1er trimestre »** pour les élèves concernés des Grands Chênes.

Plus d'infos : scolaire@preveessin-moens.fr / 04.50.40.51.09



CHERS VOISINS

Des projets collectifs

Il y a quelques mois, la Mairie et l'association Chers Voisins se sont rapprochées

autour de la création d'un club couture qui se réunit tous les vendredis à la Maison des Familles.

Depuis peu, les **Gestionnaires-Animatrices de Chers Voisins** sont présentes les **mercredis après-midi sur le parking de l'école la Bretonnière dans leur camping-car atypique**. Elles proposent des actions de proximité afin de tisser du lien et créer un lieu d'échanges innovant.

Des idées ? Des projets pour améliorer le vivre ensemble ou tout simplement le quotidien de chacun ? N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Plus d'infos : Marine 06.31.25.16.66 et Mila 06.15.83.25.64



VACANCES D'AUTOMNE

Nous souhaitons de très belles vacances à tous les élèves et enseignants de la commune !

Durant cette période, la Mairie restera ouverte au public aux horaires habituels :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

La Maison des familles sera fermée du 24 au 31 octobre inclus.

Plus d'infos : mairie@prevessin-moens.fr / 04 50 40 51 09

Mairie de Prévessin-Moëns
27 chemin de l'église
01280 Prévessin-Moëns

communic@prevessin-moens.fr

04 50 40 51 09



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)



